

LE POLYGONE

BULLETIN D'INFORMATION ET DE LIAISON DE L'ATELIER DE FABRICATION DE TOULOUSE

AUTONOMIE DE LA RÉPUBLIQUE.
LIBERTÉ. ÉGALITÉ.

RÈGLEMENT DU GRAND PARC D'ARTILLERIE DE TOULOUSE,

Concernant la police des Ouvriers externes, l'ordre
du travail & la distribution des Ateliers.

Au parc d'artillerie à Toulouse, le 3 Pluviose, l'an second
de la république une & indivisible. Signés DARODES, com-
mandant l'équipage d'artillerie; TRAMPOLLE, directeur du
parc; A. BONNARD, commissaire - ordonnateur; MULLER,
capitaine de la 6^{xième} compagnie d'ouvriers d'artillerie;
VINQUEZY, commissaire des guerres adjoint; DUCRET,
garde d'artillerie.

Vu & approuvé par nous général de brigade employé à
Toulouse.

Toulouse, le 9 Pluviose, l'an second de la république.
Signé DUBREIL.

A TOULOUSE,
Chez la veuve DESCLASSAN, Imprimeur du District
& de la Municipalité.



« LE POLYGONE »

Journal de l'ATE
155, av. de Grande Bretagne
31052 TOULOUSE CEDEX
Tél. 61 31 32 33

Gratuit

Responsables de la Rédaction :

Jean BARRET
Directeur de la Publication
Georges BROISE
Rédacteur en Chef

Assistés de :

Yvon AUBRUN
Jacky BENA
Florent BRIDAULT
Jean BROISE
Jany COURRECH
Gérard DUPIN
Jean-Claude GARDE
Paulette HOUPLON
Edouard PAUL
Sylviane PONTUS
Maurice VERGÉ

Photographies :

ATE-USAT-Jacques LOUMAGNE
Andrée GOUZI

Secrétariat :

Maryse DASTE
Poste 32 33

Réalisation :

IMPRIMERIE DOULADOURE
Chemin des Arènes
31130 BALMA
Tél. 61 24 40 05

Tirage 2 800 exemplaires
N° 27
Dépôt légal : Mars 89

Copyright :

La reproduction même partielle des articles et illustrations du journal « LE POLYGONE » est interdite sauf accord préalable des responsables de la rédaction.

1789

L'Assemblée Nationale se déclare Constituante ; prise de la Bastille ; Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen.

1791

Arrestation du roi ; élections pour la Convention ; victoire de Valmy.

1792

Proclamation de la République qui est menacée par la coalition royaliste. L'Armée des Pyrénées est chargée par la Convention de la défense des frontières du Sud. Afin de subvenir au besoin de cette armée en campagne, Toulouse devient le siège du "Grand Parc d'Artillerie de Toulouse" qui, plus tard, prendra le nom d'"Atelier de Fabrication de Toulouse".

• **INFORMATIONS**

Visites	1
Inauguration	3
Réunion responsables "Personnels et ressources humaines"	11

• **NOUVELLES DES SERVICES**

BM - Bâtiments et Machines	4
----------------------------------	---

• **VIE DE L'USAT**

Football	12
Tennis	13
Bureau	13

• **LOISIRS**

Les lames de sabre, une qualité Made in Japan	8
Le karting	14
Hôtel d'Assezat	16
La Toulousaine	17
Garona	18

• **HYGIÈNE ET SANTÉ**

CRIV	20
------------	----

• **SOCIAL**

Souvenirs	21
Caisse de solidarité	22
Bibliothèque - Adieu ma chienne	23

• **CARNET DU PERSONNEL**

.....	24
-------	----

ATE INFOS

VISITES

**SERVICE : PE
INVESTISSEMENTS MOYENS DE
PRODUCTION MACHINE A BOBINER
PROSYS**

Arrivée fin 88 cette machine à bobiner automatique à 6 broches à commande numérique permet d'effectuer des opérations de bobinage, d'accrochage de fils sur picots axiaux et radiaux, de torsadage, de thermo-adhérence du fil.

Le diamètre des fils utilisables est compris entre 0,025 et 1,2 mm.

La capacité est de 100 à 500 pièces heure.



**LIBELLÉ : MACHINE À SOUDER
AUTOMATIQUE PILLARHOUSE**

Arrivée début 89 cette machine permet d'effectuer des opérations de soudage par jet d'étain propre et sans contamination.

Elle est équipée d'une tourelle motorisée à indexation automatique à 8 positions, à variation rapide et précise de la hauteur de soudage. De plus elle assure le nettoyage et le contrôle.

La capacité est de 1 800 pièces heure.



L'ATE au Salon de l'Etudiant - Janvier 89.



Visite Siège du GIAT -
14/12/88.

VISITES

ATA
INFOS

1201

1202

1203



Collège Déodat Séverac - 20/01.

MOD britannique - 12/10/88...



Ecole des Mines - 11/10/88.



Elèves de l'ENSIETA - Brest -
Pyrotechnie.

INAUGURATION

Le 12 janvier 89, a eu lieu l'inauguration du hall de la direction, dont la décoration a été réalisée par l'un des artistes de l'établissement, Lucien Augi. D'un ensemble esthétique très moderne, les métaux sont seuls utilisés, l'ensemble dans une impression de "modernité", de futuriste et correspond à l'âge industriel que nous vivons. Cette manifestation a été l'occasion pour notre directeur Monsieur De Bernardi de remettre la première médaille de l'ATE à M. AUGÉ, ainsi qu'à Messieurs J.-Claude GARDE et Gérard DUPIN, auteurs de la médaille.

Cette manifestation s'est déroulée en présence de Mme CHAYRI-GUES de GIAT/DA, de M. BONAN directeur du CAP, de M. LLAREUS DINIER, critique d'art à la Dépêche du Midi, de M. PALTRIE, délégué culturel de l'UFCSAA et des cadres et personnels de l'établissement, ayant participé à la réalisation du projet.



Bienvenue à un futur confrère

Dans le but de valoriser son image le GIAT, dans le cadre de ses activités de communication envisage de créer son propre journal.

Le n° 1 devrait paraître durant le premier semestre 89, de fréquence trimestrielle, il sera adressé directement à l'ensemble des personnels actifs.

SERVICE BÂTIMENTS ET MACHINES (BM)

Le service bâtiments et machines, plus connu sous son sigle BM, a pour missions principales de garantir la disponibilité de l'outil de production, d'assurer la pérennité des ouvrages bâtis et de garantir la permanence des fluides au sens large : électricité, gaz, air comprimé, chauffage, climatisation, ventilations, eau industrielle et eau incendie.

Il intervient conjointement au profit de l'ATE et du CAP (centre aéroporté) qui est implanté sur son site. Il définit, dans ce but, la politique d'entretien visant à satisfaire les plans de production et les objectifs de coûts de production fixés ; et réalise la gestion des crédits d'investissements au profit de l'ensemble de l'établissement.

Le service bâtiments et machines forme également les projets de construction ou d'aménagement de bâtiments dont il assure la maîtrise d'œuvre.

Il tient en outre la comptabilité du patrimoine : terrains, bâtiments, machines, appareils de laboratoires et installations d'essais, outillages. Enfin le service a en charge les missions associées à la protection de l'environnement.

98 personnes composent son effectif avec : 5 niveaux I, 11 niveaux II, 3 administratifs, 79 niveaux III.

Parmi ces personnels on compte des spécialistes de la maintenance dans les domaines de la mécanique (hydraulique, pneumatique), de l'électricité (distribution moyenne et basse tensions, automatismes industriels et conduite de processus), du téléphone, de l'électronique industrielle, de la transmission d'alarmes, de la production de chaleur ou de froid. On y compte également des spécialistes de génie-civil intervenant dans tous les corps d'état.

Pour mener à bien ses missions le service BM dispose d'ateliers d'entretien et de métallerie-serrurerie, d'un bâtiment administratif abritant le bureau d'études. Il exploite deux chaufferies centralisées (dont une entièrement automatisée), une station de production d'air comprimé, une centrale de traitement des effluents toxiques,

quelques 26 postes de transformation, 26 sous-stations de distribution de chauffage, ainsi que 11 chaufferies décentralisées.

Pour situer la dimension du service il est intéressant de rappeler quelques chiffres généraux de l'établissement.

L'ATE s'étend sur près de 67 ha, dont 5 ha environ sont mis à disposition du CAP. Le centre de formation dispose quant à lui de 1,5 ha, les jardins ouvriers de 3 ha et le club sportif (l'USAT) de près de 2 ha.

220 bâtiments y sont élevés représentant une emprise bâtie de 13 ha et 15 ha de surfaces de planchers.

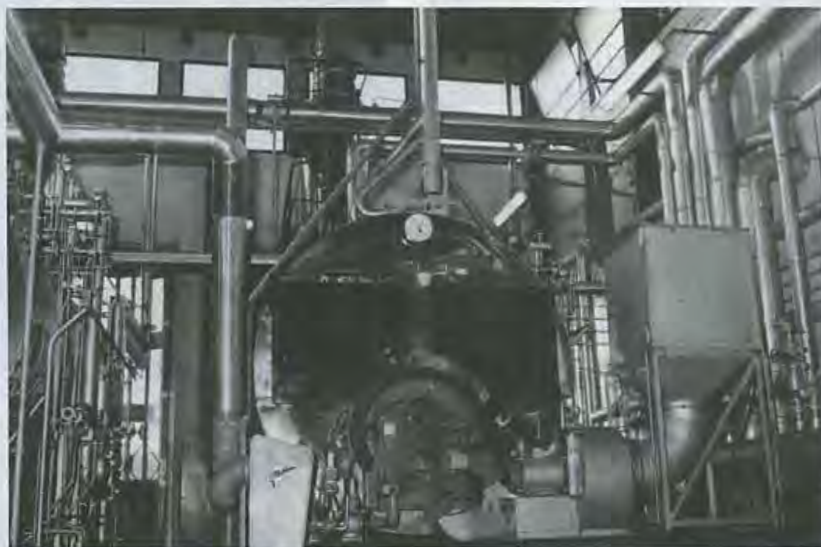
1179 installations composent le

parc de machines dont 101 ont une valeur dépassant le million de francs et une moyenne d'âge de 18 ans.

La puissance électrique installée est de 16580 kVA, l'énergie électrique consommée est voisine de 13 000 000 de kWh. 4 compresseurs sont capables de produire 5 100 Nm³/h. La consommation d'eau pour 1988 a été de 530 000 m³.

Les 5 chaudières représentent une puissance installée totale de 36 000 kW. Elles produisent le chauffage des locaux et fournissent les besoins industriels en vapeur ; elles ont consommé en 1988 36 000 000 kWh gaz.

Une centrale de traitement traite un



La génération de chaleur.



La station de production d'air comprimé.

débit moyen de 30 m³/h d'effluents toxiques contenant des métaux lourds et des phosphates avant rejet en milieu naturel. Son processus est en cours de modification pour en améliorer le rendement.

Une étude est en cours pour traiter les boues de peinture.

Examinons maintenant les différentes fonctions exercées par le service, en premier lieu la maintenance.

Selon la norme, la maintenance est définie comme étant l'ensemble des actions permettant de maintenir ou de rétablir un bien dans un état d'usage spécifié ou en mesure d'assurer un service déterminé. Il s'agit donc d'effectuer des opérations de dépannage, graissage, visite, réparation ou amélioration.

Le service BM assure les opérations de maintenance dans deux domaines de spécialité, à l'évidence : celui des machines et celui des bâtiments. C'est un service d'assistance au profit principalement de la production. Mais comment œuvrer-il dans un contexte parfois difficile entre des utilisateurs qui se doivent d'être exigeants et les acteurs de la maintenance intervenant dans une perspective à moyen ou long terme ? On voit bien que la réactivité d'intervention, tenant dans le délai d'approche et dans la rapidité d'aboutissement sont les critères d'appréciation du service rendu. Ils



La chauffeuse automatisée. Le poste de contrôle.

doivent constituer une des préoccupations principales du service entretien. Dans ce but un certain nombre d'actions de progrès sont en cours d'application. On peut en citer les principales avec :

1) La formalisation des missions et responsabilités de chacun des partenaires : le client ou maître d'ouvrage qui est le seul à pouvoir définir ses besoins et à connaître les coûts de satisfaction de ses besoins ; le client définit donc l'enveloppe des budgets qu'il peut consentir.

BM ou maître d'œuvre qui doit définir et mettre en œuvre les méthodes et les moyens en hommes, en matériels et en matières, dans le respect

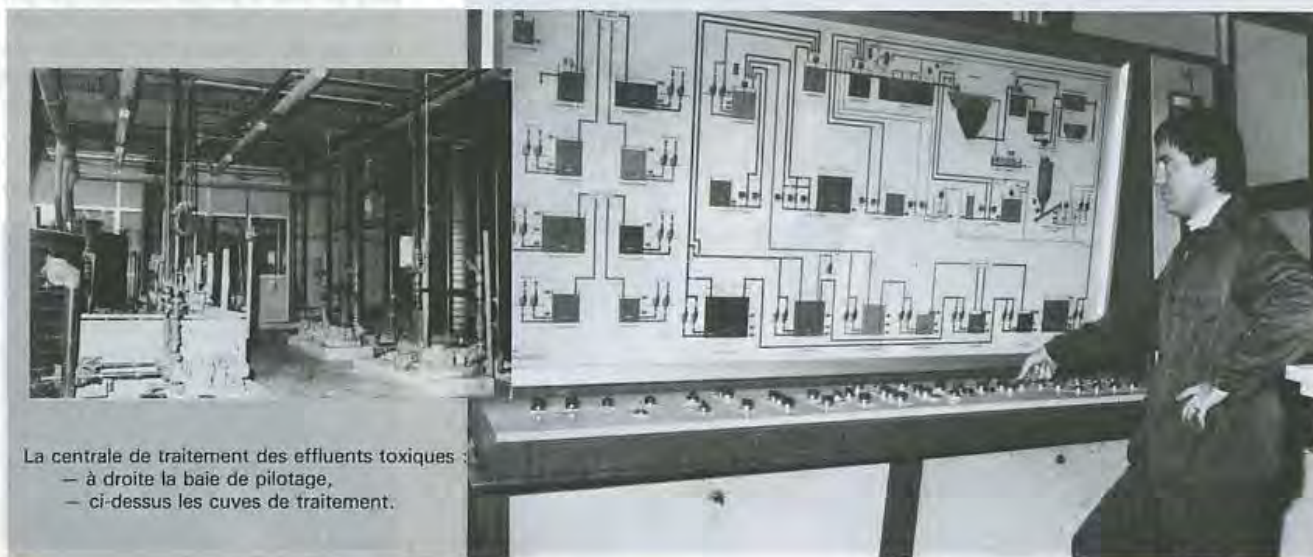
des budgets fixés par le client. Il s'agit d'un véritable contrat négocié entre les deux parties en coût et en disponibilité.

2) La mise en place en 89 d'une équipe polyvalente détachée auprès de son client principal : FEM, chargée de traiter les urgences et les travaux courts.

3) Le renforcement de son équipe de préparation et d'ordonnancement en vue de gérer les actions en terme de ressources.

4) Le développement des actions préventives visant à limiter les pannes, donc les temps d'immobilisation.

5) Le recours à des procédures d'approvisionnement rapide.



La centrale de traitement des effluents toxiques :
 - à droite la baie de pilotage,
 - ci-dessus les cuves de traitement.



Une intervention en mécanosoudure.



Une intervention dans un coffret électrique.



Une opération d'entretien mécanique.

6) La mise en place d'un tableau de bord permettant d'apprécier l'évolution des progrès accomplis.

En 1988, les sections d'entretien ont traité environ 8 000 interventions, soit en moyenne 40 interventions chaque jour.

En complément de la maintenance, s'exerçant sur l'existant, BM intervient dans l'élaboration des projets de construction des bâtiments ou d'équipements d'infrastructure et dans la coordination des chantiers associés, c'est la fonction travaux neufs.

Véritable architecte industriel, le bureau d'études doit connaître l'expression des besoins des utilisateurs. Cette expression de besoins est faite à l'aide du programme élaboré par les services méthode des deux divisions.

Le programme indique les idées force du client, les objectifs poursuivis, énonce les contraintes à respecter et fixe l'enveloppe financière de l'opération.

Un projet est d'autant plus cohérent que le programme est complet et expose le plus en amont possible les tenants et les aboutissants : la description des circulations, des besoins énergétiques, des dissipations calorifiques, des rejets produits, des organisations de postes de travail constituant, en effet, des éléments essentiels du programme.

Le projet est donc ensuite élaboré en avant-projet sommaire (APS) puis en avant-projet détaillé (APD). Après accord sur le projet sont définis les documents techniques de consultation puis les pièces administratives en vue d'une mise en concurrence des entreprises. Les crédits d'investissements sont alors sollicités auprès de l'administration centrale.



La gestion des commandes et marchés de travaux.

Lorsque tous les stades d'approbation ont été atteints les marchés de travaux sont notifiés. Le chantier peut ensuite démarrer sous le contrôle et la coordination des équipes de techniciens du bureau d'études qui ont conduit le projet.

Ces équipes du bureau d'études sont organisées en 3 spécialités :

- le génie civil proprement dit ;
- l'électricité et le téléphone ;
- les fluides (tous les autres au sens large).

Parmi les réalisations les plus récentes on peut citer à leur actif la construction du bâtiment stockage et de conditionnement du chargement, de la salle des ordinateurs et des bureaux de TI, de la jonction au nord de FEM, de l'atelier des traitements thermiques de l'atelier central, de la station de détoxification, de l'automatisation de la chaufferie CH₄, du restaurant, l'aménagement des modules d'enseignement technique à l'école, l'aménagement de EA au bâtiment 103 et enfin la restructuration du CAP.

Ces travaux ne pourraient s'accomplir sans un accompagnement administratif approprié ; c'est le département BM/A qui gère les commandes et marchés de travaux correspondants. En 1987, BM/A a géré 40 marchés de travaux, traité 800 notifications de commandes et 800 ordres de service, pour un montant d'engagement global de 20 MF. L'ensemble de ces tâches relève de la fonction marchés de travaux.

La comptabilité des immobilisations concerne la tenue des comptes d'immobilisation du patrimoine dont la valeur globale est de plus de 1200 MF. Cette autre fonction s'exerce au sein de BM/A.



Le central téléphonique, le poste de taxation.

Enfin, les activités de la fonction protection de l'environnement visent à recueillir et à tenir à jour la réglementation, à s'assurer de la conformité dans l'élimination des déchets industriels, à initier les contrôles périodiques, à agréer les projets, à élaborer les dossiers des installations classées et en suivre les demandes, enfin à assurer les liaisons nécessaires avec HS. Le service a la mission délicate de rechercher la cohérence des exigences industrielles et des dispositions réglementaires.

Je ne pourrais pas conclure sans vous avoir rappelé quels sont mes collaborateurs en charge de ces fonctions et qui œuvrent quotidiennement à votre service.

Pour tout sujet d'ordre administratif sur les travaux, les inventaires et les réformes de matériels, la gestion des crédits d'investissements, les divers tableaux de bord contacter BM/A : Joël DURAN et ses collaborateurs :

- Pierre CARMONA pour les investissements,
- Geneviève HUGOUNET pour les frais généraux,
- Jean REY pour le patrimoine et le domaine,
- Christiane SARAGOSSA pour le courrier, et qui saura orienter votre premier appel téléphonique infructueux.

Pour toutes questions touchant les bâtiments : maintenance, travaux neufs, établissements de projets, contacter BM/B :

Bernard FURCY et ses collaborateurs :

- Pierre CAYON (BM/B1) pour le génie civil,



Etude d'un avant-projet.

- Jean-Pierre LABARTHE (BM/B2) pour l'électricité et le téléphone,

- Patrick NIGON (BM/B3) pour tous les autres fluides : le chauffage, l'eau, les rejets d'effluents, l'élimination des déchets industriels, etc.

En dehors des heures d'ouverture :

- Jacques LAPEYRADE intervient sur les réseaux électriques et sur les installations téléphoniques.

- Alain MESSINA intervient sur le réseau d'eau.

Concernant les interventions de maintenance sur les moyens de production, contacter BM/M :

Serge MOLINIER et ses collaborateurs :

- Serge AUTHESERRE (BM/M1) pour la mécanique,

- Jacques BOUE (BM/M2) pour l'électromécanique et les automatismes,

- Marc MAYRAN (BM/M3) pour la préparation, la saisie des bons de travaux, les manutentions, les contrôles et étalonnages mécaniques,

- Thierry COUPE (BM/M4) pour l'électronique, le gardiennage, les contrôles et étalonnages des grands équipements électriques.

En dehors des heures d'ouverture intervient une équipe d'électromécaniciens en astreinte pour opérer un dépannage de courte durée ou une mise en sécurité sur les équipements clés.

Tous s'empresseront de répondre à vos sollicitations.

Pierre BOURIN



L'enregistrement des demandes d'intervention.

LES LAMES DE SABRES UNE QUALITÉ "MADE IN JAPAN"

Le sabre japonais plus qu'une arme redoutable est une œuvre d'art et sa fabrication est d'une technique et d'une qualité incroyables.

Les armes japonaises à lames remontent environ au III^e siècle de notre ère et sont surtout, à la base, des modèles identiques aux armes continentales chinoises et coréennes droites à 1 ou 2 tranchants, c'est vers le X^e siècle que les lames se courbent et, à quelques exceptions près, n'auront plus qu'un seul tranchant.

Ces lames furent montées en différents modèles d'armes, allant du poignard à la hallebarde, et dont l'utilisation très spécifique suivant le modèle demandait des caractéristiques en dureté et en souplesse très différentes.

Ces armes à lames, dont certaines sont une évolution adaptée aux temps et aux techniques, sont avec leurs caractéristiques les suivantes :

Naginata : lame 50 à 80 cm (hallebarde).

Tachi : lame 75 à 90 cm, parfois plus (sabre).

Nodachi : lame 1 m et plus (sabre).

O dachi : lame jusqu'à 1,80 m (sabre).

O katana : lame 78 à 85 cm (sabre).

Katana : lame 65 à 75 cm (sabre long).

Wakisashi : lame 30 à 60 cm (sabre court).

Tanto : lame 20 à 30 cm (poignard).

Aikushi : lame 20 à 50 cm (poignard).

Ce qui nous intéresse dans cet article c'est le tachi, le katana et le wakisashi lorsqu'il est associé au katana en paire de sabre long et court (daisho).

La fabrication des lames :

C'était la liaison d'une lame d'acier à haut carbone (uagané) à du fer doux à bas carbone par forgeage à une température supposée entre 1 000° et 1 100°. Après liaison un certain procédé de formage a permis d'obtenir une lame composée d'un cœur en fer doux complètement enrobé d'une couche d'acier fortement carboné. La lame était ensuite couverte d'une couche d'argile dont l'épaisseur est variable sur le corps, le tranchant, la pointe, et soumise à une trempe à environ 780° (soit 50° C au-dessus de AC1 qui est de 725° pour les aciers à

fort carbone d'après le diagramme fer-carbone bien connu des métallurgistes).

On obtenait ainsi, grâce à cette basse température et à la répartition d'épaisseur variable de l'argile, une dureté maximum du tranchant et de la pointe ainsi qu'une interdiffusion minimum du carbone dans le cœur de la lame en fer doux qui n'était normalement pas affecté. Le motif visible sur le tranchant des sabres (Nioi) est donc dû à des différences de structure de l'acier après traitement thermique (martensite - bainite sur l'arête, perlite ensuite sur le corps de la lame).

Le uagané, acier à 1,3% de carbone, était obtenu, lui, à partir d'un produit composé de minerai de fer, de sable et de charbon de bois appelé tamahagané contenant environ 1,9 % de carbone. On abaissait cette teneur en carbone par des pliages et martelages successifs à environ 1 000° C (les parties exposées à l'air se décarburant en surface), ce procédé homogénéise également la répartition du carbone dans l'acier.

Il existe des lames de sabre dont le uagané a subi 15 pliages et plus, arrivant ainsi à un nombre de plus de 15 000 couches d'acier pour une lame de 6 mm d'épaisseur.

Montage et décoration

La lame était ensuite aiguisée et polie (opérations très délicates demandant des spécialistes) puis montée dans sa présentation terminale (le fourreau est parfaitement adapté à la lame), l'arme recevant alors ses garnitures. Voir la figure indiquant les différentes parties d'une lame et les pièces d'un sabre classique. Il est à noter que des motifs uniformes se trouveront sur les diverses pièces fonctionnelles ou décoratives (Tsuba - Ménuki - Fushi - Kogai et Kodsuka - Kashira).

Evolution

Il existe 4 époques principales pour la fabrication des lames, je parle des lames de bonne facture formées d'acier spécialement travaillé.

- Période Jokoto (lames anciennes) :
 - Ere Kofun (300 - 710) ;
 - Ere Nara (710 - 794) ;
 - Ere Heian (794 - 1185).





- Période Koto (vieilles lames) :
Ere Kamakura (1185 - 1333) ;
Ere Muromachi (1333 - 1568).
- Période Shinto (nouvelles lames) :
Ere Azuchi-Momoyama (1568 - 1600) ;
Ere Edo (1600 - 1868).
- Dont la période de Shinshinto (nouvelles nouvelles lames) (1781 à 1868).
- Période moderne :
Ere Meiji (1868 - 1912).

Dans la période Koto ou âge d'or on comptait près de 120 écoles de facteurs de sabres entre 900 et 1590. La grande qualité des lames se situe entre le X^e et le début du XIII^e siècle lors de l'ère Kamakura. Depuis la qualité n'a fait que décliner à cause, entre autre, de la nécessité d'augmenter la production en raison des guerres (surtout au XVI^e siècle) ainsi qu'au

grand développement de la classe des bushi (guerriers). C'est au cours de cette période que l'on vit apparaître le Katana, l'arme du samouraï par excellence, pour les Occidentaux.

Le tachi était le sabre du guerrier à cheval. Arme assez longue, il se portait sur l'armure, fixé à la ceinture grâce à 2 bélières, du côté gauche, le tranchant vers le bas. En complément, l'homme portait un poignard (tanto) ou un sabre court (ko-dachi ou aikushi) glissé dans la ceinture. Au début du millénaire, l'arme principale du guerrier à cheval était l'arc et ce pendant plusieurs siècles.

Vers la fin de la période Koto apparut le Katana, sabre plus court (généralement 65 à 70 cm de lame) qui se portait du côté gauche, glissé dans la ceinture et lacé à celle-ci, tranchant vers le haut pour permettre un dégainé ultra-rapide dont l'art du IAI

est l'apprentissage. Les bushi sont les seuls autorisés à porter le sabre et on peut dire que celui-ci faisait partie de l'homme, qui devait en être digne ; certains guerriers étaient même moins connus que leur sabre.

En complément apparut le wakiasashi, sabre court (lame de 30 à 60 cm) porté sous et en avant du katana, tranchant également vers le haut. Il servait pour le combat rapproché ou en intérieur et pouvait se conserver en visite, alors que le sabre long devait obligatoirement être déposé à l'entrée de la maison (garder le sabre était considéré comme une grave insulte sinon une agression). Dans les cas particuliers où le sabre long était conservé, il devait être porté de la main droite, poignée en arrière, ce qui interdisait toute action et montrait ainsi ses intentions amicales (à cette époque, il va de soi que les gauchers n'étaient pas très bien vus chez les bushi).

L'association Katana-wakiasashi prit le nom de daisho et le port s'en est généralisé jusqu'au XIX^e chez les guerriers ; entre-temps le droit accordé aux bourgeois de porter le sabre court vit la multiplication de ceux-ci et la baisse de la qualité des lames au profit d'une décoration plus riche.

Aux XVII^e et XVIII^e les gardes (Tsuba) connurent une grande période par leur beauté et leur finesse.

La qualité des lames s'éteint progressivement, à la fin du XIX^e siècle, avec l'ère Meiji, l'interdiction du port des sabres et la suppression de la classe guerrière, puis définitivement au début du XX^e avec la guerre russo-japonaise et la guerre du Pacifique qui voient la fabrication industrielle des armes des officiers qui ne sont plus forgées à la main.

Il restera encore quelques forgerons classés « Trésors nationaux vivants » qui tentent de perpétuer la tradition sans atteindre la qualité de l'ère Koto, dont les méthodes de fabrication sont à jamais perdues.



↑ Aikushi.

Kodsuka - Tsuba ↓
Au fond : poignard éventail de Geisha.





Habaki : généralement en cuivre. Couvre la base de la lame et assujettit par forçage l'arme au fourreau.

Kogai : paire de baguettes (pour manger) ou épingle (baguette unique supposée servir à tenir la chevelure sous le casque). La coiffure du samouraï était très particulière.

Mei : signature du forgeron (maître ou école). Nom de la lame (rare). Résultat des épreuves de coupe (facultatif).

Mékugi : goupille en bois.

Ménuki : cache-goupille puis pièce de décoration.

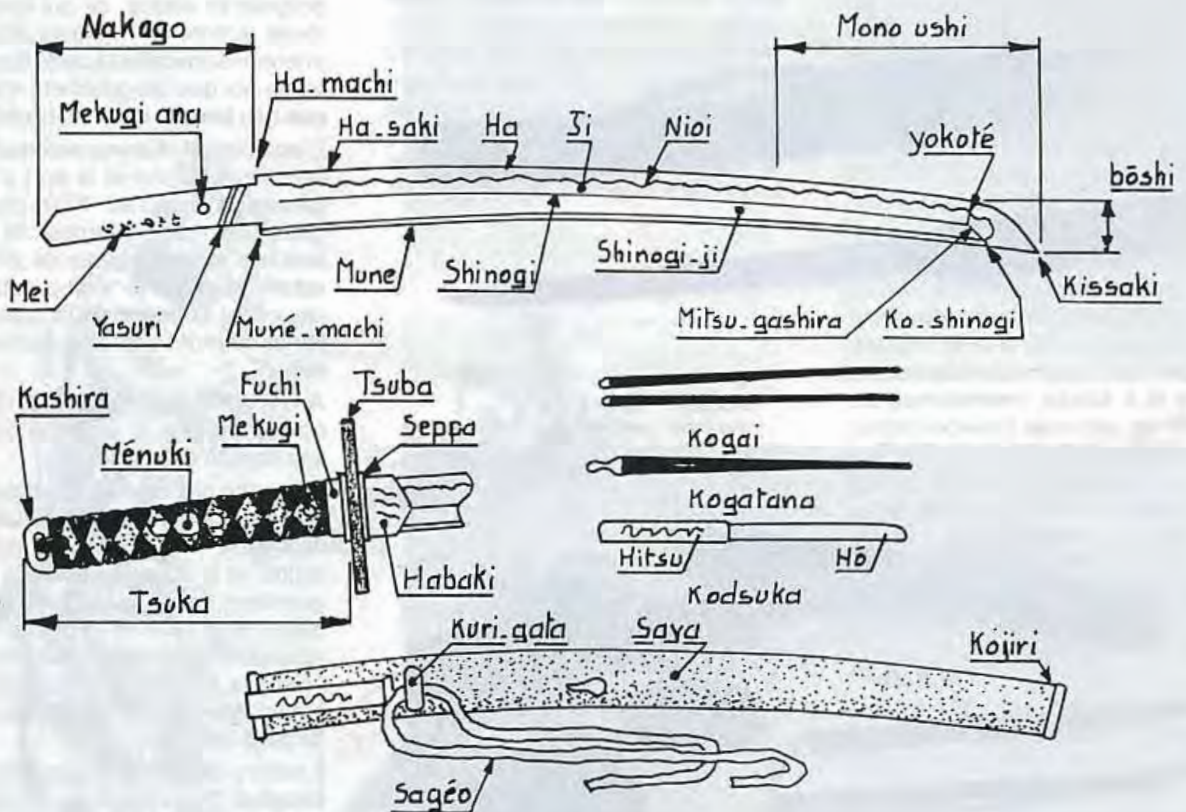
Sagéo : lacet servant à fixer l'étui à la ceinture (soie ou cuir).

Saya : étui adapté à la lame en bois ou en bambou gainé de cuir ou de peau de poisson (requin) ou simplement laqué.

Seppa : cales d'épaisseur variable afin de bien bloquer la garde entre la lame et la poignée.

Tsuba : garde (en fer - bronze - cuivre et or) généralement percée de 3 trous (1 pour la lame, 2 pour le kodsuka et kogai). Parfois sur les tsuba de guerre 2 petits trous servaient à fixer le sabre à l'étui à l'aide d'un cordon.

Tsuka : poignée en bois généralement recouverte de peau de raie puis lacée d'un cordon de soie ou de cuir entrecroisé suivant un motif particulier.



Avis aux amateurs

De nos jours, il se fait pour la décoration ou la pratique des arts martiaux de bonnes copies japonaises à des prix raisonnables (1 000 à 2 000 F) pour un Katana en acier mais non forgé et travaillé à la main, et d'autres aux lames en alliage léger. Je déconseille les sinistres imitations espagnoles aux lames embouties, aux gardes trop lourdes et au toc manifeste des éléments décoratifs.

On peut également se faire faire sur commande un sabre par un maître forgeron japonais, ce sera là une véritable arme en parfait état ; il vous en coûtera entre 10 000 et 50 000 F (et oui, la qualité se paye) suivant le montage et il faut plusieurs semaines de fabrication.

Un sabre réglementaire du début du siècle (fourreau métallique) vaut dans

les 1 500 F et se monnaie entre 2 500 et 3 500 F chez les antiquaires (bénéfice et mode).

Les armes Koto, Shinto et Shinshinto se trouvent, pour un sabre, entre 2 000 F et plusieurs millions de centimes suivant l'âge, l'état, la signature et la qualité.

Les plus courants sont les Shinto et les plus rares les Koto, bien sûr, pour lesquels en plus il vous faudra parfois, dans les enchères, vous mesurer aux Japonais qui cherchent à rapatrier chez eux leurs trésors nationaux.

Pour ceux qui possèdent une lame, je précise que la valeur se juge à l'époque (décelable par la forme, pointe, courbure, ligne de trempe), à la qualité du forgeage, de la trempe, du poli, à la signature visible sur la soie (attention aux nombreux faux). A noter, au XVIII^e siècle notamment, la pratique des essais de coupe sur les corps des



condamnés et des criminels, les résultats de ces « tests » figurent sur la soie de certaines lames, et bien sûr, compte aussi l'état général de l'arme et de sa décoration. Le polissage est très important, il vous en coûtera actuellement entre 1 000 et 3 000 F pour le faire faire dans les règles.

Rappelons que l'on ne touche jamais une lame japonaise avec les doigts, par tradition, pour ne pas ternir le poli, par sécurité, ce sont de véritables rasoirs et le maniement sans expérience en est très dangereux, et aussi par respect car ces lames ont paraît-il une âme.

G. DUPIN

Réunion des responsables de la fonction « Personnel et des Ressources Humaines »

La réunion des responsables de la fonction « Personnel et des Ressources Humaines » s'est déroulée les 12 et 13 octobre 1988.

C'est le site de Toulouse qui, cette année, avait été retenu pour cette manifestation.

Placés sous la présidence de M. l'Ingénieur Général de l'Armement Malardel, les travaux se sont déroulés dans le magnifique cadre du château de Poge (Fonsorbes) très aimablement mis à notre disposition par le Centre Aéroporté.

Tout au cours de ces deux journées, les thèmes tels que : développement des ressources humaines, gestion des cadres, mobilité, avancement des personnels, etc. furent abordés.

Deux jours bien remplis, d'une réussite parfaite grâce à la remarquable organisation due au service des Relations Publiques, qui ont permis à l'ensemble de ces responsables, ainsi qu'à leurs collaborateurs directs, de se rencontrer et de se mieux connaître.

G. BOYER





SECTION FOOTBALL

Les 10 et 11 septembre, la section football de l'U.S.A.T. se retrouvait à Ax-les-Thermes pour deux journées de préparation en vue du championnat débutant cette saison le 17.9.88.

C'est avec plaisir que l'ensemble de l'équipe aime l'accueil que nous réserve tous les ans le Club d'Ax, et l'hébergement que ce soit restaurant ou hôtel.

Ne pouvant disputer un match contre Ax pendant ce stage, car le championnat District avait repris, c'est l'équipe corporative des Municipaux de Pamiers qui vint le samedi soir nous donner la réplique.

La partie devait se terminer sur le score de 2 à 1 en faveur des Rouges et Bleus de l'U.S.A.T.

Une collation préparée par le chef Alex réunissait les deux équipes. Beaucoup d'amitié devait se développer. Ce n'est qu'à 10 h 30 que tout le monde passait à table, quelques joueurs de Pamiers prirent le repas avec nous. C'est avec l'espoir de conclure un match à Toulouse que se terminait cette belle journée riche en travail et en camaraderie. Le dimanche matin était consacré à un décrassage de terrain suivi de travail avec ballons.

Je tiens à remercier ici le travail effectué par Jean-Paul Naudin pour la préparation de ce stage aidé dans sa tâche par Alain Labouffie.

A 13 h, tout le monde se retrouvait autour d'une bonne table, le chef Alex nous avait préparé une paëlla géante. Ce n'est que vers 16 h que chacun prenait le chemin de Toulouse avec l'espoir de revenir l'année prochaine.

RÉSULTATS DU CHAMPIONNAT DIVISION D'HONNEUR

U.S.A.T. 6 – TOAC 2
 FABRE 0 – U.S.A.T. 2
 U.S.A.T. 1 – Clinique des Cèdres 0
 Municipaux 1 – U.S.A.T. 2
 U.S.A.T. 1 – P.T.T. 1



Pompiers 0 – U.S.A.T. 1
 U.S.A.T. 0 – Matra 1
 Microturbo 2 – U.S.A.T. 2
 U.S.A.T. 3 – Motorola 3

A la fin des matchs Aller, l'U.S.A.T. occupe la 2ème place derrière Matra.

Coupe Nationale Corps

U.S.A.T. 4 – Microturbo 2 après prolongations.
 Batisseurs 1 – U.S.A.T. 0

Challenge U.F.C.S.A.A.

CEAT 2 – U.S.A.T. 1
 Gendarmerie 2 – U.S.A.T. 2

Les mois à venir verront l'entrée en Coupe des Années et les matchs retour du challenge, ainsi que l'entrée en coupe régionale corps, beaucoup de matchs en perspective avec peut-être une finale au bout.

Le responsable M. VERGE.

JEU
DE L'OIE
DE LA
RÉVOLUTION
FRANÇAISE



JEU DE LA RÉVOLUTION

REGLE QUE L'ON DOIT OBSERVER

Il faut premièrement convenir de ce que l'on veut jouer et de ce que l'on doit payer aux différents nombres. On s'en rendra bien des emplacements avant d'arriver au nombre 65. On joue avec deux Déz, mais on tire au sort à qui commencera, celui qui a le plus haut point joue d'abord en observant que chaque joueur ait une marque différente. Il faut observer que si le nombre qui se trouve plus bas celui qui aurait plus de points qu'il n'en faudrait pour arriver au nombre 65 recommencerait à compter toujours en retrogradant. Si en commençant la partie qui est de 4 et 6 et 3 voit juste au nombre 65 attendu qu'il se trouve des yeux de 9 en 9, ainsi celui qui a le nombre 55.

REGLE DU JEU DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

Qui sera 6 ou est le Pont payera le prix convenu et ira au nombre 12. Qui ira au nombre 12 payera le prix convenu et se reposera tandis que chacun jouera deux fois. Qui ira à 31 ou est le Puits payera le prix convenu y restera jusqu'à ce qu'un autre le relève et ira à la place de celui qui l'aura relevé. Qui ira au nombre 42 ou est Labrynte ou le Chatelet payera le prix convenu et ira au nombre 30. Qui ira au nombre 52 ou est la Prison de l'Abbaye payera le prix convenu et y restera jusqu'à ce qu'un autre l'en retire. Qui ira au nombre 58 ou est la mort de Foulon &c. payera le prix convenu et recommencera de nouveau. Qui sera rencontré par un des joueurs payera le prix convenu et ira à sa place.



Les artichauts
cité de Paris
A Versailles & Versailles
Arrivé de Paris à Paris
le 6 octobre 1789
Les partisans sont gras
La République n'aspire au despotisme
Les Déz au commencement de la révolution
Le Parlement de Rouen
La France divisée en 83 Départemens
Les Déz au commencement de la révolution
Le Parlement de Rouen

Prise de la Bastille Reunion des trois ordres

UTION FRANÇAISE.

SERVER DANS CE JEU.

rencontres ou accident, ce jeu est composé de 65 nombres, celui qui le premier arrive à ce 65 ou est l'Assemblée Nationale.
 le premier et porte une marque sur le nombre qui répond aux Dix et les autres jouent ensemble juste sur une tige il faut recommencer à compter le même nombre jusqu'à ce que l'on arrive en arrière en commençant à compter en retrogradant et s'il tombe sur quelque un faisoit le nombre 9 qui peut se faire de deux manieres par 5 et 4 ou qui fera 5 et 4 ira au nombre 26 et qui fera 5 et 4 ira au nombre 19 ou est le nombre 19 ou est le nombre



La Chasse permise. Création de la garde Nationale. Le Parlement de Paris. Le Pont de la liberté. Dans les Dames Parvenues. Le drape tricolore adopté par le peuple. Le faitisme de Trévise. La Dixme dégratée. Les lettres de cachet supprimées. Les juges déclarés coupables en demandant la Loi.

Ce "Jeu de la Révolution française", édité à l'automne 1791, illustre parfaitement un moment de notre histoire. Les 63 cases traditionnelles racontent en effet, de façon très imagée, les 3 premières années de la période révolutionnaire, de la Prise de la Bastille (case N° 1) à la proclamation de la Constitution le 14 septembre 1791, à l'Assemblée, en présence de Louis XVI (case 63).

Case après case, ces images populaires représentent les événements, les hommes, les idées nouvelles qui sont la marque de ces années capitales.

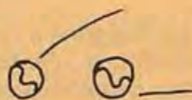
Cette pièce historique a été spécialement reproduite en couleurs d'une grande délicatesse sur un beau papier.

Un jeu auquel vous pourrez jouer en famille - à moins que vous ne préfériez l'encadrer. Il en vaut la peine, par son originalité et sa finesse de reproduction !

Bibliothèque Nationale - cl. ERL



USAT TENNIS



DERNIERS ÉCHOS DE 1988

— Notre jeune vétéran BARBIER Serge du Service BM a réussi une excellente performance lors des championnats corporatifs individuels. Il a réussi à passer 5 tours avant des'incliner en 32^e finale.

— L'équipe féminine corporative a été récompensée pour sa 2^e place lors du championnat départemental 2^e division, lors de la réunion annuelle des associations corporatives qui a eu lieu au TOAC le vendredi 16/12/ 88, en présence de M. DIEBOLD, Président du TOAC, adjoint au Maire de Toulouse ; M. LUCCHINI, Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports ; M. BIMES, Vice-Président de la FFT, Président de la Ligue des Pyrénées et M. VALADE, membre du Comité Directeur de la FFT, Président de la Commission Fédérale Corporative.

— Antenne ATE présente la section tennis dans son N° 5.

CLASSEMENT DE NOS JOUEURS

CLASSEMENT 1989

BROISE Eric, 15/4
 RAVELINGHIEN Gregory, 15/5
 VILLATTE Jean-Pierre, 15/5
 PUJOL Jean, 30
 BARBIER Serge, 30/1
 FURCY Bernard, 30/1
 DUPONT Alexis, 30/1
 ABBAL Alain, 30/3
 BONNET Jean-Claude, 30/3
 SAFFON Gilbert, 30/3
 TOURNIER Gérard, 30/3

DAMES

PLANET Laurence, 15/4
 CARRERA Michèle, 30
 TOURNET Christiane, 30
 FAURE Claudie, 30/1
 TOURNET Delphine, 30/2



RÉSULTATS TOURNOI INTERNE USAT 1988

TABLEAU SIMPLE MESSIEURS :

VAINQUEUR : BROISE Eric.
 FINALISTE : BERNARD Brice.
 DEMI-FINALISTES : FAURE Robert
 SEIGNEURIE Joël.
 QUART-FINALISTES : PUJOL Jean
 VILLATTE J.-Pierre.

TABLEAU SIMPLE DAMES :

VAINQUEUR : ARMAND Jeannette
 FINALISTE : TOURNET Christiane.
 DEMI-FINALISTES :
 VASSAL Danièle,
 CARRERA Michèle.

TABLEAU DOUBLE-MESSIEURS :

VAINQUEURS : DUPONT Alexis,
 VILLATTE J.-Pierre.

FINALISTES : MACIAS Simon,
 ABBAL Arnaud.
 DEMI-FINALISTES : PUJOL Jean,
 BARBIER Serge, FAYET Robert,
 SEIGNEURIE Joël.

TABLEAU DOUBLE-DAMES :

VAINQUEURS :
 TOURNET Christiane,
 CARRERA Michèle.
 FINALISTES : TOURNET Delphine
 CARRERA Anne-Marie.

TABLEAU DOUBLE-MIXTES :

VAINQUEURS : TOURNET,
 TOURNET.
 FINALISTES : ABBAL Alain,
 ABBAL Danièle.

USAT BUREAU

Le bureau de l'USAT a pour cette nouvelle saison connu un très important rajeunissement, quatre nouveaux membres BARBIER Serge, CANUT Philippe, CAZENAVETTE Jacques et REISSER Bernard sont venus remplacer nos camarades :

DESPAU Guy, SENSEBE Hubert, VIDAL Robert, ABBAL Alain, FABRESSE Francis.

COMPOSITION DU BUREAU DU CLUB POUR LA SAISON 88/89

Président :

BROISE G. (RP) (Voyages, tennis).

Vice-Président :

ESCRIBANO Antonin (CFIC) (Ski) ;
 VANDANJON Jacques (FEM) (Danse et pétanque).

Trésorier :

BROISE Jean (HS) (Philatélie, Cyclo).

Trésorier adjoint :

VEZIAT Pierrette (Retraitée) (Ski).

Secrétaire :

SAMUEL Gilles (RP) (Concerts et cinéma).

Secrétaire adjoint :

CANUT Philippe (RH) (Tennis).

Membres :

ABADIE Marius (Retraité) - Boules - Foyer ;
 BARBIER Serge (BM) - Tennis ;
 CAZENAVETTE Jacques (QC) - Ski ;
 CHERBONNIER René (AC) ;
 JOULIA Henri (CAP) - Vol libre ;
 LABORDE Georges (retraité) - Ski de fond ;
 LOUMAGNE Jacques (CFIC) - Judo ;
 PARTESANA Michel (QC) - Vol libre ;
 REISSER Bernard (HA) - Tennis ;
 TURPIN Alain (EM) - Stratégie ;
 VERGE Maurice (BM) - Football.

AUTRES RESPONSABLES DE SECTION

Mme JACQUET Eliane (FEM) - Gymnastique ;
 M. CANTOS Jean-Paul (PE) - Culturisme ;
 M. CAUDERON Jean (EA) - Théâtre.

LE KARTING

La passion de la "mécanique automobile" touche un grand nombre de jeunes. Dès qu'ils sont en âge de bricoler leur première "mob" pour améliorer ses performances (?) ils sentent naître en eux des talents de coureurs de Grands Prix.

La première étape qui va se présenter pour assouvir cette passion du volant n'est rien d'autre que le karting. Ce sport, issu du délasement d'aviateurs américains en mal d'émotions, n'a guère plus d'un quart de siècle d'existence.

L'évolution des engins a été extrêmement rapide et il n'y a rien de comparable entre les karts du 1^{er} âge et les véhicules qui sont utilisés aujourd'hui. Les caractéristiques du moteur de 100 à 250 cm³ permettent d'atteindre des vitesses voisines du 150 à l'heure. Les pneus lisses, le châssis tubulaire prouvent combien ces engins sont déjà très évolués.

Ces karts sont malheureusement d'un coût élevé. Leur prix s'échelonne de 10 000 à plus de 13 000 F suivant leur cylindrée et chutent en occasion de 5 000 F environ. Cette dépense n'est pas la seule à envisager pour une saison de course car il est nécessaire d'y ajouter un second moteur et de nombreux trains de pneus. Un coureur assidu consacra plus de 50 000 F pour une saison, ce qui limite le nombre de candidats potentiels.

La compétition est impitoyable et très nombreux sont les "candidats" qui s'aperçoivent rapidement qu'il y a une marge énorme entre leurs "rêves" et la réalité. La ligue Midi-Pyrénées possède une très bonne école de pilotage à Fenouillet qui a permis l'éclosion d'un certain nombre de très bons pilotes : Jean-Philippe Belloch, Pierre Manhès, Jean-Pierre Escudé, Lionel Vassal aujourd'hui après Olivier Grouillard hier, maintenant pilote de F1 chez Ligier.



Le Polygone a rencontré l'un deux. *Polygone : Pierre Manhès, vous faites partie des jeunes espoirs de la ligue MP de karting, quand et comment vous est venue cette passion ?* P. M. : Le virus m'a été communiqué par un employé de mon père venu dans le midi. Il lui demanda où il pourrait pratiquer son sport favori : le karting.

En recherchant une piste, je fis la connaissance de J.-Philippe Belloch débutant de mon âge qui m'encouragea -et je n'en avais pas besoin- à me lancer.

J'ai alors pendant 2 ans, 1983 et 1984, participé à la compétition en catégorie "bleue" (débutant).

Pour moi, dès la première année, après 25 courses, j'ai eu plus de bons résultats que de déboires avec 20 places dans les 5 premiers, dont quelques victoires. Ceci m'a permis de terminer 2^e de la ligue derrière mon équipier Belloch.

L'année suivante me permet de confirmer mes résultats et de remporter ma 1^{ère} victoire internationale à Estartit (Espagne) et ma nouvelle place de second en Midi-Pyrénées.

Polygone : Après deux ans passés en catégorie bleue, vous avez donc eu envie de goûter à la catégorie supérieure, qui demande un plus au talent de pilote.

P. M. : Effectivement, en 1985, je suis monté en nationale 2. J'ai abandonné le kart d'usine sur lequel il m'était impossible de bricoler, les règlements de la Fédération Française de Karting, interdisant de transformer les engins d'usine. La nationale 2 nous permet en plus de nos qualités de pilote, de faire valoir nos capacités d'observation sur la mise au point de nos engins. Ma première année me fit découvrir combien il est indispensable en sport mécanique d'être assisté par un metteur au point de talent. Les moteurs de kart qui tournent entre 18 000 et 20 000 tr/mn et leur fragilité ne permettent aucun à peu près dans les réglages.

En 1986, j'ai pu changer de préparateur, et cela m'a permis d'obtenir des résultats comparables à 1984 avec 5 victoires (Marquefave, Cas-

tres, etc.) et la saison s'est terminée sur un premier titre de champion des Pyrénées.

1987 a permis de confirmer les résultats de l'année passée, mais j'ai été coiffé pour le titre de champion des Pyrénées par mon camarade d'écurie Belloch. Enfin, cette année, j'ai obtenu de nouveau ma qualification pour le championnat de France en terminant 3^e de la ligne.

Polygone : Il semble que le coût élevé de la compétition soit un frein important à la pratique des compétitions, qu'en est-il au niveau du karting ?

P. M. : En effet, 1986 et 1987, malgré ma qualification pour le championnat de France, seules des raisons pécuniaires m'ont empêché de participer à la course. Il faut savoir que pour chaque course un kart utilise un train de pneus, et parfois deux avec l'entraînement (coût 1 100 F), l'engagement à la course (100 F à 500 F) selon son importance. Les courses qui nécessitent le déplacement du mécanicien parfois, comme pour le championnat de France pour une semaine font que de nombreux jeunes pilotes ne peuvent confirmer leurs résultats.

Polygone : Le prix élevé de ce type de compétition ne semble pas être le seul obstacle que rencontre le pilote débutant : l'engagement total des parents ou d'une connaissance est semble-t-il indispensable pour permettre de pratiquer le karting en toute sérénité.

P. M. : Pour moi, heureusement, le soutien de mes parents a été immédiat et total. Amateurs de camping, mes parents possédaient un camping-car et depuis mes débuts, ils me suivent dans tous mes déplacements, soit une quinzaine de week-ends par an.

Polygone : Que vous a apporté à ce jour la pratique de la compétition ?

P. M. : Avant toute chose, de découvrir ma personnalité, d'avoir confiance en moi-même. Le milieu de la course est très ouvert, très amical, mais la camaraderie s'arrête au coup de pistolet du starter. J'ai fais la connaissance de nombreux



Karting



responsables et pratiquants, ce qui m'a ouvert de nombreuses portes pour mon travail.

Polygone : Si vous deviez donner quelques conseils à de jeunes débutants, que leur diriez-vous ?

P.M. : Avant de vous investir totalement dans ce sport, il faut vous entraîner et participer à une ou deux courses en catégorie Formule France. Chaque débutant peut ainsi s'étalonner, connaître les joies et les peurs de la compétition automobile pour un investissement déjà conséquent de 12 000 F.

Polygone : Vous avez parlé de l'importance du préparateur, pouvez-vous nous présenter le vôtre ?

P. M. : Mon préparateur, Alain

Rueda, est une ancienne connaissance. Je lui ai demandé s'il était d'accord pour prendre en charge la mise au point de mon matériel en 1986. Depuis cette date, je n'ai eu qu'à me louer de sa compétence en cette matière. Il est lui aussi un grand amateur de course automobile, puisque depuis plusieurs années, il participe à des rallyes, notamment le Paris-Dakar, qu'il vient de terminer à la 29^e place et premier des régionaux.



L'HÔTEL D'ASSEZAT

La ville de Toulouse, est pour l'amateur de monuments historiques, une source inépuisable d'émerveillement. Leurs noms familiers permettent à tous de les situer, mais bien peu de toulousains connaissent leur histoire. Le Polygone s'est intéressé à l'un des plus connus d'entre-eux, l'Hôtel d'Assezat.

Pierre d'Assezat, originaire d'Espalion-en-Rouergue, vint à Toulouse, vers 1525, pour faire commerce dans le pastel. Il faut savoir qu'à cette époque, la prospérité du commerce grâce à cette plante, est immense. Elle est cultivée dans le Lauragais et l'Albigeois et fournit une des meilleures teintures du monde.

Précédé dans notre cité par ses frères mariés avec les deux filles d'un riche marchand de la place de Toulouse, il se livre au négoce lucratif du pastel.

En 1548, il épouse la fille d'un capitoul Peronne de Cheverny, lui-même négociant. A la suite du décès de ses deux frères, il dirige seul une très importante entreprise. Durant cette période, il achète des terrains et des maisons situées entre les rues de l'Echarpe et de la Bourse. Devenu Capitoul en 1552, il décide la reconstruction de son hôtel en 1555. C'est l'époque où, devenu le régisseur financier des douaires de l'infante Eléonore, sœur de l'empereur Charles Quint, il obtient une licence pour l'importation de 8 200 balles de pastel dans

les Pays-Bas. Sa flotte se compose alors de 3 navires et un réseau de représentants lui assure un quasi-monopole dans les pays nordiques. Le maître maçon "Nicot", de son vrai nom Jean Castanié, est alors chargé de réaliser "les images" de Nicolas Bachelier, représentant le futur Hôtel.

L'exiguïté du terrain et les exigences de Pierre d'Assezat semblent incompatibles, pourtant, ce n'est pas un hôtel qui sera bâti, mais un véritable palais. L'élégance, la noblesse et le luxe de l'architecture sont tels, la beauté de l'ensemble, l'escalier à rampe droite à paliers, une telle innovation que, très longtemps, on a attribué cette construction au Primatice, et à l'architecte du Louvre Lescot.

L'ensemble conçu autour d'une cour carrée, comprend 2 corps de logis à 2 étages, un donjon carré couronné par un lanternon coiffé d'un dôme qui devait permettre à Pierre d'Assezat de voir la Garonne et les barques transportant le pastel.

Les influences des architectures dorique, ionique et corinthienne sont visibles dans la construction des colonnes et chapiteaux, ainsi que l'influence italienne dans la construction de la loggia et de la "coursière" qui orne la troisième aile de l'Hôtel.

Malheureusement, pour Pierre d'Assezat, qui est réélu Capitoul en 1561, l'Indigo d'Orient va provoquer



le krach du commerce du pastel. En outre, Assezat a pris le parti des réformés et il doit s'enfuir de Toulouse en 1562, où tous ses biens sont confisqués. Ce n'est qu'après avoir abjuré la religion réformée qu'il peut récupérer ses biens en 1572. L'Hôtel ne put s'étendre comme il était prévu, et la cour fut clôturée par un mur.

En 1703, à la suite de l'incendie d'un four voisin, Jean-François d'Assezat fit don du terrain à la ville, à la condition que celle-ci en fit une place qui permettrait à tous d'admirer cette somptueuse construction. Cet emplacement porte aujourd'hui le nom de place d'Assezat.

En 1761, les descendants vendirent l'hôtel au baron de Puymaurens qui en transforma l'intérieur dans le style XVIII^e siècle. Plus tard, il devint la propriété de négociants qui le transformèrent en dépôt de droguerie et faillit être démolé lors de la réalisation de la rue Transversale (actuelle, rue de Metz).

Ce n'est qu'à la fin du XIX^e siècle que l'Hôtel fut racheté par un mécène (dont Toulouse peut s'enorgueillir) Théodore Ozanne, qui le fit restaurer et le légua à la ville de Toulouse à charge pour celle-ci d'y installer les principales académies et sociétés savantes.

On y trouve aujourd'hui, à côté de l'académie des Jeux Floraux qui y siège depuis près de Cent ans les Académies de Législation, des Sciences, des Inscriptions et Belles-Lettres, les Sociétés de Médecine, Pharmacie, Chirurgie ainsi que celles de Géographie et d'Archéologie du Midi.



Salle réunion de l'Académie des jeux floraux.



LA TOULOUSAINE

Poésie Languedocienne de
Lucien MENGAUD

Musique de
Louis DEFFÈS

TRADUCTION EN FRANÇAIS

REFRAIN

O mon pays ! ô mon pays ! ô Toulouse, Toulouse !
J'aime tes fleurs, j'aime tes fleurs, ton climat enchanteur !
Auprès de toi, auprès de toi l'âme se sent ravie,
Tout en ces lieux, tout en ces lieux nous réjouit le cœur
O mon pays ! ô mon pays ! ô Toulouse, Toulouse !
J'aime tes fleurs, ton climat enchanteur !

1

Que je suis fier de tes académies,
Des monuments ornant notre cité !
De ton renom et de tes poésies
Et de ton chant depuis longtemps cité !
Oh ! j'aime aussi notre langue gasconne
Qui toujours donne, qui toujours donne franche gaîté !

2

J'aime surtout de tes brunes grisettes
Le teint fleuri, le sourire malin,
Leurs beaux cheveux, leurs mains gentillettes
Leurs pieds mignons, puis leur regard taquin
Quand je les vois, mon âme se console
Alors s'envole, alors s'envole tout mon chagrin.

3

Sous ton beau ciel tes fleurs sont plus vermeilles,
Les papillons ont plus belles couleurs,
Les fruits plus doux que le miel des abeilles
Et tout tes prés sont émaillés de fleurs ;
Dans tes bousquets on entend sous l'ombrage
Tendre ramage, tendre ramage, sons enchanteurs.

4

Gloire aux guerriers dont la noble vaillance
Faisait courber le front du sarrasin,
Soyons jaloux de cette indépendance
Que tous temps aima le Toulousain.
Oui, je suis fier de ma ville si belle
Qui me rappelle, qui me rappelle nos grands destins.

REFRAIN

O moun pays ! ô moun pays ! ô Toulouso, Toulouso !
Qu'aymi tas flous, qu'aymi tas flous, toun cel, toun sou-
[lel d'or !

Alprep de tu, alprep de tu l'âmo sé sent hurouso,
E tout ayssi é tout ayssi, ayssi réjouis le cor
E tout ayssi, é tout ayssi me réjouis le cor.
O moun pays ! ô moun pays ! ô Toulouso, Toulouso !
Qu'aymi tas flous, toun cel, toun soulel d'or !

1

Que you soun fiér de tas académios,
Des mounumens qu'ornon nostro citat !
De toun renoum é dé tas pouésios
E de toun cant despey lountens citat !
Ayami tabés nostro lengo gascouno
Que tant nous douno, que tant nous douno de gayetat !

2

Oh ! qu'aymi pla dé tas brunos grisettos
Lé tin flourit, lé souriré malin,
Lour pel lusén, lour poulidos manétos,
Lours poulits pès é lour regard taquin !
En las bésén moun cor se rebiscolo
Et péy s'ebolò, et péy s'ebolò tout moun chagrin.

3

A tous entours l'herbo semblo pus fresquo,
Le parpaillò a maytos de coulous,
Tous fruits y soun douces coumo la bresco,
E tous pradèls soun claoufidis de flous ;
Dé tous bousquétès you récerqui l'oumbratgé
E lé ramatgé é lé ramatgé des aouselous.

4

De tous guerriés doun la noblo benjenço
Fasquec plega le froun des sarrasis,
De ta fiértat e de l'independenço
Que de tout tens regnet dins le pays.
Oh ! soun pla fiér de ma bilo tant belo
Que tant rappélo, que tant rappélo de soubenis.

GARONA 3

Chaque année, au mois de juin, se déroule une compétition particulière : la descente de la Garonne en radeau.

Pour les uns, c'est une course. Pour d'autres, la grande majorité, avant tout l'occasion de s'amuser follement sur de drôles d'embarcations. Pour tous, c'est une aventure qui a souvent demandé de nombreuses heures, des mois même de travail et une savante recherche de moyens. Lors de la dernière édition, ils étaient plus d'un millier à mettre à l'eau 160 radeaux, au pied du pont de Muret, pour tenter de rallier Toulouse avec les moyens du bord.

L'ATE y était bien représenté avec cinq embarcations.

Dingue, fou, délirant ! Des dizaines de milliers de spectateurs massés sur les deux rives de la Garonne, entre Muret et Toulouse ; des centaines de curieux agglutinés sur les rambardes de tout ce que le fleuve compte de ponts et d'arches entre les deux villes ; une ovation de corrida au passage de chacun des 160 objets flottants à rames, aube, pédales et bidons. "Garona 3" a connu un incontestable succès.

Gageons que la prochaine édition de cette course, si particulière, connaîtra un succès encore plus impor-

tant. Souhaitons y voir à nouveau nos amis de l'ATE, bien représentés. Quant aux spectateurs potentiels, n'hésitez pas à aller les encourager : "Garona 4" vaudra, à coup sûr, le déplacement. Signalons enfin que l'équipe d'"Antenne ATE" a tourné un film vidéo sur "Garona 3" et que ce film a été largement présenté à la cafétéria du self. Il en sera de même pour l'édition de cette année.

J. BENA.





- 11^e, Jacques DUMONT (HA),
 22^e, Denis BOCCACINO (MM),
 Pierre KISTLER (QC),
 24^e, Gérard DESCLAUX (FEM),
 51^e, Maurice JUNIOR (FEM),
 Daniel NOUAILLES (FEM),
 Serge ROGE (FEM),
 J.-P. SAINTIGNAN (FEM),
 94^e, Jacques MANDEMENT (QC).





Une nouvelle abréviation pour les automobilistes

Devant l'accroissement du nombre de tués sur les routes et en vue des prochains départs en vacances, les contrôles de vitesse vont s'intensifier et porteront la dénomination de : Contrôle Répressifs Intempestifs de la Vitesse.

Selon l'importance du dépassement de la vitesse autorisée, l'automobiliste pourra se voir retirer son permis de conduire sur place.

Une date de convocation devant la Commission de suspension des permis de conduire lui est notifiée sur le champ.

Automobilistes qui allez partir en vacances suivez les conseils de la Prévention Routière et CHANGEONS DE CONDUITE !

Avec ces nouvelles règles de conduite vous ne ferez pas fausse route !

Attention si vous buvez, vous allez trinquer :

Boire ou conduire, il faut choisir. Attention les contrôles sont nombreux. A partir de 0,80 g d'alcool par litre de sang, vous commettez un délit. Votre permis de conduire vous sera retiré alors immédiatement pour 72 h.

Si aucun passager ne peut conduire, votre voiture sera immobilisée sur place.

Si la vérification confirme votre alcoolémie, votre permis sera suspendu par le Commissaire de la République.

Le tribunal pourra ensuite vous condamner à :

- une amende de 500 F à 15 000 F, un emprisonnement de un mois à un an ;
- la suspension de votre permis de conduire pour 3 ans.

Alors attention : un apéritif et trois verres de vin au cours d'un repas : STOP !

Voiture KO pour redémarrer, il faut un OK.

Vous avez eu un accident grave ? Si votre voiture ne peut plus rouler sans

danger, la Police ou la Gendarmerie vous retirera votre carte grise. Le véhicule est alors immobilisé.

Que faire ensuite ?

Vous devez suivre les directives de votre assurance et entrer en contact avec l'expert :

- **Premier cas** : il déclare votre véhicule non dangereux et remplit un formulaire qui vous permet de récupérer votre carte grise à la préfecture du département du lieu de l'accident.

- **Deuxième cas** : l'expert confirme que votre véhicule est dangereux. Vous décidez de le faire réparer. Il assure le suivi de la réparation et établit ensuite le certificat de contrôle qui vous permettra de récupérer votre carte grise à la préfecture du département du lieu de l'accident.

- **Troisième cas** : votre véhicule n'est pas remis en circulation. C'est alors à vous d'avertir la préfecture d'immatriculation du département pour faire annuler votre carte grise. Cette annulation sera automatique après un an, si vous n'avez donné aucun signe de vie.

Tout est OK ? Alors, roulez.

Pour vendre un véhicule de plus de 5 ans, il faut passer les contrôles avant de passer la main.

Votre voiture a 5 ans ? Vous voulez la vendre ? Elle doit passer un contrôle technique devenu obligatoire depuis le 1^{er} janvier 1986.

Vous trouverez la liste des centres agréés à la préfecture. C'est à vous de payer le prix du contrôle.

Voilà, c'est fait. On vous a remis le rapport sur l'état du véhicule et le certificat de passage nécessaire pour la faire immatriculer.

Vous devez obligatoirement remettre à l'acheteur ces deux documents quand vous lui passerez la main.



Sur la route pas de risques

Le Code de la Route, tout le monde le connaît sur le bout du volant. Vous aussi, et pourtant... vous souvenez-vous ?

Vitesse, les limites à connaître :

- Autoroutes : Conditions normales : 130 km/h. Temps de pluie : 110 km/h.
- Routes à 2 chaussées séparées par un terre-plein central : Conditions normales : 110 km/h. Temps de pluie : 100 km/h.
- Routes : Conditions normales : 90 km/h. Temps de pluie : 80 km/h.
- Agglomération : Conditions normales : 60 km/h. Temps de pluie : 60 km/h.

Un ralentissement brusque ? Avertissez les autres avec vos feux de détresse ! C'est obligatoire.

Ceinture de sécurité : la ceinture de sécurité ? Elle vous protégera et surtout votre visage sur route et en ville. Et puis c'est obligatoire en toutes circonstances. Attachez-la bien, sinon vous risquez une amende de 230 F.

Enfants : les enfants de moins de 10 ans ? Protégez-les ! Toujours à l'arrière, jamais à l'avant.

Autoroutes : sur autoroute, on roule à droite. On double toujours à gauche. La bande d'arrêt d'urgence c'est seulement pour les urgences.

La sécurité c'est d'abord le respect des règles !

Souvenirs



Anciens apprentis en Ariège, 1957.

Marie-Jeanne : Tourneuse d'obus à 16 ans

« Avant, c'était plein de fleurs... », dit Marie-Jeanne Taillade, en désignant d'un air un peu triste son petit jardin ouvert à tous les regards, à l'entrée de la rue Condeau.

A 90 ans, et bien qu'elle ait le teint frais et rose des vieilles mémés d'antan, elle n'a plus guère de force pour le travail.

Alors, elle s'installe dans son fauteuil, près de la fenêtre, et se souvient. Parfois seule, dans sa tête, ou à haute voix quand son fils est de retour ou que son arrière-petite-fille, Nadège (15 ans) vient lui demander : « Dis, Mamy, raconte moi un peu... ».

De sa voix un peu enrouée mais très ferme, Mamy raconte ce qu'étaient les Minimes au tout début du siècle, quand il y avait partout des champs de blé et des vaches, quand le tramway tiré par deux chevaux débouchait à grand fracas du pont pour s'engager dans l'avenue encombrée d'attelages divers. « Il y avait presque autant de commerces qu'aujourd'hui », se rappelle Marie-Jeanne Taillade. Elle raconte comment pour se rendre à l'église, il fallait parfois se frayer un passage au milieu des vaches qu'on amenait pêtré aux Mazades ! Et des vaches, il y en avait souvent aux Minimes : celles de la ferme « La Mouche » - aujourd'hui une quincaillerie - ou celles que l'on menait en grands troupeaux le long du canal, de la gare Raynal jusqu'aux Abattoirs.

Marie-Jeanne avait 16 ans lorsque son père, pourtant âgé alors de 45 ans, partit comme volontaire se bat-

tre contre les Allemands. Alors, elle se retrouva à la Cartoucherie. « Tourneuse d'obus », précise-t-elle.

Longtemps, sa maison n'était entourée que d'un immense champ s'étendant jusqu'à l'actuelle rue Nègreneys. Elle se souvient que son mari allait pêcher les grenouilles dans la mare toute proche. Et puis, un jour, sa tante, Mme Condeau, propriétaire de ce petit territoire, accepta de vendre quelques lots pour ouvrir une rue. Mme Condeau n'exigea de la municipalité qu'une chose : que cette artère portât son nom. Ce qui fut fait...

« Raconte, Mamy, quand ta grand-mère a donné 150 francs en louis d'or pour construire le clocher... »,

demande Nadège. Mais Marie-Jeanne n'écoute plus. Son regard très bleu se tourne vers le petit jardin : « Avant, c'était plein de fleurs ici... », répète-t-elle.



SAINTE-CATHERINE

Le 25 novembre perpétuant la tradition, les "petites mains" de l'électronique fêtaient à PE, Marie-Christine FERESIN, en la coiffant d'un magnifique chapeau et lui offrant un splendide bouquet.

INFOS

Caisse de solidarité

La Caisse de solidarité de l'A.T.E. informe les personnels actifs et retraités, que les prestations de la M.C.D. sont encore ignorées par bon nombre d'adhérents, surtout dans le cadre des P.E.C. (Prestations exceptionnelles de complément).

En effet, depuis l'implantation de la S.L.I. (section locale interministérielle), les dispositions administratives mises en place font que les compléments exceptionnels de la M.C.D. ne sont pas versés par cet organisme. C'est pourquoi, au travers des questions qui nous sont fréquemment

posées à ce sujet, il nous apparaît utile et urgent de recommander à tous les adhérents mutualistes de ramener, ou de transmettre, aux bureaux de sécurité sociale (A.T.E.) ou de la caisse de solidarité les décomptes de la S.L.I. (couleur bleue).

Il en est de même pour les factures délivrées par les centres mutualistes, le Mirail, rue de Metz, Muret, l'Union, etc.

Les retraités doivent transmettre leurs dossiers à la M.C.D., caserne Pérignon.

Ces décomptes nécessitant les compléments exceptionnels de la M.C.D. (P.E.C.), concernent particulièrement les **prothèses dentaires** et **l'optique**.

Les P.E.C. sont également versées dans d'autres domaines qui figurent dans le tableau des prestations ci-joint.

C'est dans un pur esprit mutualiste, et de solidarité, que le Conseil d'administration de la Caisse a décidé de porter à la connaissance de tous les adhérents ces informations prestataires de la M.C.D.

TABLAU DES PRESTATIONS

MUTUELLE CIVILE DE LA DÉFENSE
(Mutuelle régie par le Code de la Mutualité)

NATURE DES SOINS	Remboursement Sécurité Sociale	Remboursement Mutuelle	OBSERVATIONS
MALADIE			
Honoraires divers			TC = Tarif Conventionnel TA = Tarif d'Autorité
- Praticiens conventionnés	100 % T C 75 % T C	- 20 % T C	TRSS = Tarif de Responsabilité de la Sécurité Sociale
- Praticiens non conventionnés	100 % T A 75 % T A	20 % T C 20 % T C	
Auxiliaires médicaux			
- Infirmiers (AMI) et autres (AMM, AMY, AMO)	65 % T C	20 % T C	
Pharmacie	100 % TRSS 70 % TRSS 40 % TRSS	- 30 % TRSS 60 % TRSS	Sur produits remboursés par la Sécurité Sociale
Analyses	100 % TRSS 80 % TRSS 65 % TRSS	- 20 % TRSS 20 % TRSS	
Transports	100 % TRSS 70 % TRSS	- 20 % TRSS	
Soins dentaires	100 % TRSS 75 % TRSS	- 20 % TRSS	
Petit appareillage, accessoires et pansements	70 % TRSS	20 % TRSS	
HOSPITALISATION			
Médecine	100 % TRSS 80 % TRSS	- 20 % TRSS	Complément jusqu'à : 110 % TRSS pour honoraires
Chirurgie	100 % TRSS 80 % TRSS 80 % TRSS	- 20 % TRSS 20 % TRSS	150 % TRSS pour frais de séjours dans la limite des dépenses engagées
Moyens séjours (- de 31 jours) (à partir du 11ème jour)	100 % TRSS	-	
Maternité (à partir du 6e mois)	100 % TRSS	-	
Maison de repos (faisant suite à une des hospitalisations ci-dessus)	80 % TRSS 100 % TRSS	20 % TRSS 20 % TRSS	Prime en charge du forfait journalier (24 F par jour)
Psychiatrie	100 % TRSS	-	
PERTE DE SALAIRE OU REMUNERATION			
Complément dans la limite de 75 % des traitements budgétaires bruts ou salaires soumis à retenues pour pension dans la limite du plafond de la Sécurité Sociale et, sous réserve d'un délai de carence de 10 jours, pendant une durée maximale de 3 ans pour la même maladie. Cette prestation n'est ouverte qu'aux adhérents de la catégorie "A" (actifs).			
CURES THERMALES			
Honoraires	75 % T C	20 % T C	
Frais établis. thermal	70 % TRSS	20 % TRSS	
Frais ébergement	70 % TRSS	20 % TRSS	
Frais de transport	70 % TRSS	20 % TRSS	
Prime en charge à 100 %	100 % TRSS	-	
Hospitalisation	80 % TRSS	20 % TRSS	

NATURE DES SOINS	Remboursement Sécurité Sociale	Remboursement Mutuelle	OBSERVATIONS
PREVENTION			
Actes ou tests de médecine prénatale	100 % TRSS	-	
Interruption volontaire de grossesse	80 % TRSS	20 % TRSS	
PROTHESES			
Prothèses dentaires	75 % T C 100 % T C	20 % T C PEC 60 % T C PEC 60 % T C	PEC = Prestation exceptionnelle de complément
Non prises en charge	-	-	Les PEC sont délivrées sur production de la facture et sont limitées au montant de la dépense engagée
Orthodontie	100 % T C	PEC 60 % T C	
(avant 12ème anniversaire)	100 % TRSS	PEC 130 % TRSS	
Orthopédie	70 % TRSS	20 % TRSS + PEC 130 % TRSS	
Acoustique	100 % TRSS 70 % TRSS	PEC 130 % TRSS PEC 130 % TRSS	
Location d'appareils prescrits	70 % TRSS	20 % TRSS +	
OPTIQUE			
Lunetterie	100 % TRSS 70 % TRSS	PEC 130 % TRSS 20 % TRSS + PEC 130 % TRSS	
Verrres de contact (avec entente préalable)	100 % TRSS 70 % TRSS	PEC 130 % TRSS 20 % TRSS + PEC 130 % TRSS	
ALLOCATIONS - INDEMNITES			
Naissance (adoption)		600 F	
Indemnité pour frais funéraires		1 600 F	Portée à 2 000 F. pour les anciens adhérents à la G.C.F.O
AUTRES SERVICES			
Fréquentation des centres et cabinets mutualistes et des établissements du S.S.A.	L'intégralité de couverture du ticket modérateur est assurée pour les soins dispensés dans des œuvres mutualistes ou celles gérées par les Caisses Primaires d'Assurance Maladie et dans les établissements du Service de Santé des Armées (sauf actes soumis à entente préalable).		
Ouvres sociales	De nombreux lits ont été acquis dans des établissements spécialisés dans l'accueil des handicapés (se renseigner à la Section); accès à l'ensemble des œuvres relevant de la Mutualité Française.		
Caution solidaire	La Mutuelle peut cautionner certains prêts immobiliers consentis par la Banque Fédérale Mutualiste (B.F.M.), l'U.C.H./C.F.E.C., la Caisse Nationale d'Épargne (P. T. T.) et l'Union des Caisses d'Épargne de France (Euremil).		
Prêts d'honneur, service de vente par correspondance, etc...	L'adhésion donne droit au service du trimestriel "MUTUALITE Informations" et ouvre des avantages spécifiques auprès de la BANQUE FEDERALE MUTUALISTE		
Le présent tableau des prestations ne décrit pas les services liés à la souscription d'un des contrats de Garantie Collective faisant l'objet d'une cotisation particulière.			
Il s'engage par la Mutuelle Civile de la Défense, les statuts et le règlement intérieur étant seuls applicables en cas de litige.			

BIBLIOTHÈQUE

Livres entrés en 1988

ROMANS POLICIERS

ARNAUD - Enfantisme
BORNICHE - L'affaire de la même Moineau
BORNICHE - Vol d'un nid de bijoux
CHASE - Pochette surprise
CHRISTIE - La plume empoisonnée
DUCHATEAU - Meurtre à l'Élysée
CLARK (M. HIGGINS) - La maison du guet
MARSH (N) - La mort en embuscade
SIMENON - Mon ami Maigret
SIMENON - La maison du canal

DOCUMENTAIRES

Biographies

Nasser, par Jean LACOUTURE

Mémoires

CHOW CHING LIE - Le Palanquin des larmes I, Le Concerto du Fleuve jaune II
DROIT (Michel) - Le fils unique
DIDIER (Marie) - Contre-visite, journal d'une gynécologue toulousaine
GINGER (S) - Nouvelles lettres persanes. Journal d'un Français à Téhéran (1974-1980)
SEURAT (Marie) - Les Corbeaux d'Alep (Mémoires de la femme de l'otage Michel SEURAT)

Histoire

BERNERT (Ph.) - Roger Wybot et la bataille pour la D.S.T.
SALVAN (Colonel) - Les Casques bleus au Liban
EUDES (D) - Les Kapetaniás, la guerre civile grecque (1943-1949)
SALMAGGI et PALLAVISINI - La seconde Guerre mondiale au jour le jour

Résistance

DEBU-BRIDEL (J) - De Gaulle et le Conseil national de la Résistance

Voyages

LA ROCHEFOUCAUD (Edmée) - Menton
DOBSON (M) - Koweït

Divers

DRUILHE - L'Histoire de la musique
OLIVENSTEIN (Dr) - Il n'y a pas de drogués heureux

ROMANS

BEN JELLOUN (Tahar) - L'enfant de sable, suivi de : La nuit sacrée
BOILEAU-NARCEJAC - La lèpre
BON (G) - La saison des bals
BOYD (W) - Les nouvelles confessions
COSMOS (J) - La dictée
FOLLET (Ken) - Les Lions du Panshir

LE BOTERF (H) - Le détroqué
LE VARLET (B) - Le crime de Combe Jadouille
MIQUEL (P) - La Lionne de Belfort
NOURISSIER (F) - Les orphelins d'Auteuil
ORSENNA (Eric) - L'exposition coloniale (Prix Goncourt 1988)
PISIER (M.-Fr.) - Le bal du Gouverneur
RHEIMS (M) - Les Greniers de Sienna (Dans le monde des marchands de tableaux)
ROUSSEAU (O) - La gare de Wannsee
SABATIER (Paul) - Le père blessé
SCHEIDRE (D) - Atteinte à la mémoire des morts
SULITZER (P.L.) - La femme pressée. Kate
COMPANEEZ (Nina) - La grande cabriole (Le feuilleton de la télé)
BONNIER (H) - L'enfant-soldat, suite de : Le Moko
CLAVEL (B) - Amarok, suite de : Miséréré, L'Angélus du soir, suite de : Amarok
LABRO (Ph) - Un été dans l'Ouest, suite de : l'Étudiant étranger
MICHELET (Cl) - Le Grand Sillon, suite de : Pour un arpent de terre
MONTUPET (J) - Judith-Rose, suite de : La dentellière d'Alençon
TROYAT (H) - Le troisième bonheur, suite de : A demain Sylvie

Poesie

Adieu, ma chienne

On t'a accueillie bébé chien
Pas plus grosse que deux poings
Tu courrais comme un ourson
A peine arrivée nous t'aimions

A un ourson tu ressemblais
Puis comme un loup tu devenais
Majestueuse, tu saluais,
Donnant la patte avec fierté

Sauvage et affectueuse tu étais
Nous seuls pouvions te commander
Quelqu'un semblait nous agresser
Comme un fauve tu bondissais

Lorsque l'enfant est arrivé
Nous avons un peu tremblé
Envolées nos appréhensions
Tu l'as pris sous ta protection

Maternelle, amie, protectrice
Attentive, affectueuse, complice
Que d'amour tu nous as donné
Tout en effrayant ceux qui passaient

Ta présence nous rassurait
Tes yeux vifs parlaient, riaient
Hautaine et câline à la fois
Nous étions si bien avec toi

Vide est ton fauteuil, vide le jardin,
Nous savions bien que ton chemin
Un triste jour s'arrêterait
Nous aurions tant voulu te garder

Tu étais rentrée dans notre vie
Maintenant que tu es partie
Gardons les plus beaux souvenirs
Tu ne veux pas nous voir souffrir

MARIE





NAISSANCES

Fanny, fille de Christian Oustrières (MM), née le 19.7.88
 Ludovic, fils de Bernard Fadel (CERT), né le 3.6.88
 Béatrice, fille de Fabrice Digeon (ME), née le 16.6.88
 Coralie, fille de Bernard Detrez (CL), née le 15.6.88
 Daniel, fils de Michel Munier (MM), né le 19.7.88
 Guillaume, fils de J.-M. Chagniot (BM), né le 1.7.88
 Roxane, fille de Francis Lacoste (QC), née le 31.7.88
 Cyril, fils de Patrick Simonin (BM), né le 20.7.88
 Anne-Sophie, fille de J.-L. Rigaud (AC), née le 18.8.88
 Cyril, fils de Noëlle Mogno (PE), né le 15.9.88
 Marie, fille de Gérard Santamari (PE), née le 1.9.88
 Marion, fille de Gilbert Douvrain (OC), née le 12.10.88
 Yohan, fils de Didier Brouquières (BM), né le 4.9.88
 Floriane, fille de Henri Baume (CFT), née le 26.10.88
 Alexandre, fils de Claude Faure (EM), né le 7.11.88
 Claire, fille de Gilbert Boyer (FEM), née le 29.10.88
 Elsa, fille de Serge d'Alto (CFT), née le 14.11.88

MARIAGES

Moron Catherine (HA2), le 18.6.88 avec Patrick Daniell
 Santos Olivier (MEL), le 23.6.88 avec Véronique Pellat
 Laude Michel (FEM), le 16.6.88 avec Christine Flores
 Segui Alain (FEM), le 30.6.88 avec Valérie Cambon
 Méric Jean (TI), le 25.6.88 avec Véronique Couderc
 Labadie Daniel (EM), le 3.9.88 avec Chantal Cortes



RETRAITES

François Castillo le 1.7.88
 Marcel Jourda le 1.7.88
 Emile Peychou le 1.7.88
 Guy Feral le 1.7.88
 Josette Delfini le 1.7.88
 Maryse Francal le 1.7.88
 Joseph Le Brun le 1.7.88
 Pierrette Lacroix le 1.7.88
 Juliette Darbas le 1.7.88
 Marie Saludes le 1.7.88
 Jean Durrieu le 1.8.88



Gilbert Georges le 1.8.88
 Ginette Couder le 1.8.88
 Tristan Brunet le 1.8.88
 Emile Caumes le 1.8.88
 René Moles le 18.7.88
 Raymonde Barthès le 1.7.88
 Tahar Chebab le 1.9.88
 André Lescure le 1.9.88
 Albert Verniol le 5.9.88
 Marcel Dordain le 1.10.88
 Emile Albertin le 25.9.88
 André Causse le 1.10.88

MUTATIONS

Arrivées :

Dominique Jausserand (EA) le 1.7.88
 André Duzer (FEM) le 1.8.88
 Jacques Nicolas (BM) le 1.9.88
 Nicolas Gosselin (PE) le 1.9.88
 Hélène Berail (CL) le 1.10.88
 Gérard Dutrouilh (EA) le 1.10.88
 Thierry Lartigue (PE) le 1.11.88
 Eric Matray (PE) le 1.11.88
 Marie-Christine Calas (AS) le 13.10.88

MILITAIRES

Sylvie Fontaine (OCTAA) le 1.9.88
 Philippe Guevel (IETA) le 1.9.88

Départ

Josette Barlet (PAP) le 1.4.88
 Jean-Pierre Yori (CHT) le 1.7.88
 Jacques Davoust (FEM) le 1.7.88
 Gérard Ariso (FEM) le 1.7.88
 Thierry Pinson (FEM) le 1.9.88
 Marcel Ballard (FEM) le 1.9.88
 Michel Sarda (PE) le 1.9.88
 Didier Lenfant (BM) le 1.9.88
 Josette Causserand (CHT) le 1.10.88
 Muriel Monjanel (PE) le 1.9.88
 Michel Delpert (FEM) le 1.11.88

Démissions

Didier Frachetti (MM) le 10.10.88



EMBAUCHAGES

Philippe Nabet
(EM) le 6.6.88
Philippe Durand
(EM) le 1.7.88
Philippe Fournié
(EM) le 1.7.88
Michel Brunet
(GE) le 1.8.88
Philippe Michel
(EM) le 22.7.88
Frédéric Molle
(EM) le 1.9.88
Thierry Mazon
(Sce National) le 1.9.88
Christine Mole
(EM) le 1.9.88
Bruno Calendini
(Sce National) le 1.9.88
Marc Beranguier
(ET) le 1.9.88
Alain Davin
(ET) le 1.9.88
Sébastien Picauron
(ET) le 1.9.88
Jean-Jacques Labat-Castaing
(ET de l'EFPI) le 1.9.88
Daniel Papais
(ET) le 1.9.88
Olivier Dumont
(ET) le 1.9.88

AVANCEMENTS OUVRIER**Groupe IV**

Jean Davin (S)
Frédéric Guinard (S)
Joël Alexis (BM)
J.-Michel Fleche (FEM)
Jean-Marc Bely (Ti)
Alain Angelino (CHT)
M.-Hélène Dordain (FEM)
Rose Milhau (PE)
Michèle Giordanino (PE)
Laurence Beguet (CHT)
Francis Bourniquel (CL)
Bernard Renault (CL)
José Casse (FEM)
Jacques Pons (CL)
Jean-Luc Grillères (CL)
Richard Sire (FEM)
Michèle Preux (CFT)
Rosa Monde (CFT)
Solange Romanet (CL)
Arlette Chestitch (CHT)
M.-Thérèse Avezac (RH)
Olga Perea (CHT)
Rémi Bourrel (FEM)
Sylvie Toulza (MM)
M.-Thérèse Romana (CHT)

Nicole Berdugo (SIAR)
Anita Fourcade (AS)
Renée Carme (CHT)

Groupe V

Bernard Stumpf (QC)
Gilles Lavabre (CHT)

Groupe VI

Alain Faillefer (BM)
Jean-Luc Echilley (BM)
Sandrine Apers (FEM)
Pierre Brunet (BM)
Michel Milhau (AC)
Christian Engel (BM)
François Marrone (AC)
Yves Marty (FEM)
Christian Laborde (FEM)
Alain Barthe (FEM)
Pascal Michel (BM)

Groupe VII

Bernard Bourjade (ME)
Jean-Claude Lautard (QC)
Paul Faure (BM)
Jean-Pierre Lauvernet (ME)
Marc Ferrari (FEM)
Hugues Verdu (AC)
Gilbert Douvrain (QC)
Jeannot Calac (FEM)

Instructeurs Hors-groupe :

Pierre Gambier (CFT)
Jean Montet (CFT)
Jean-Claude Petit (CFT)
Bernard Bellières (CFT)

Nominations au choix

Marcel Marty (Gar) Groupe VI
Jacqueline Belza (CHT) Groupe V

AET INTÉGRÉS EN TSO**AET Groupe VIII reclassés TSO**

Groupe T4 bis :
Pierre Catarina (AC)
Henri Lozano (AC)
Jean-Claude Dubois (HS)
Bernard Ribeira (BM)
Louis Gaubert (MM)
Jean Algans (ED)
Michel Sero (MM)

AET Groupe VII reclassés TSO

Groupe T3 :
Christian Durand (AC)
Alain Perrié (AC)
Henri Clanet (ME)

Georges Cavalli (BM)
Jacques Dumont (HA)
Gilbert Aïta (HA)
Bernard Bourjade (EA)
Michel Laborde (MM)
Jean Cauderon (EA)

AET Groupe VI reclassés TSO**Groupe T2 :**

Michel Delmon (MM)
Jean-Bernard Castella (AC)
Alain Dejean (MM)
Serge Grosso (BM)
Alain Messal (BM)
Patrick Despès (BM)
Jean Rey (BM)
Alain Menor (BM)
Gérard Garric (BM)
Jean-Philippe Séguéla (BM)
Bernard Macquet (OCM)
Jean-Luc Manresa (GE)
Robert Sonac (OCM)
Bernard Casas-Parramon (OCM)
Pierre Chanfreau (MM)
Luc Lauras (EM)
Denis Boccacino (MM)

Accession au grade de TCTP/1988**Au choix :**

André Perry (QC)

Examen professionnel :

Alain Moraux (CHT)
Maryse Bergounhou (HS)
Joël Xuereb (CFIC)

Accession au grade de TCT/1988

René Pujol (MM)
Bernard Garrigues (PE)

Accession au grade d'AAP au titre de 1988

Nicole Dumilly (RH)

Accession au groupe VI de Commis au titre de 1987

Christiane Bergerou (GCB)
Régine Labadie (CL)
Martine Lagorge (CG)
Danielle Canac (HA)

Accession au groupe V des sténodactylographes - Année 1987

Colette Rison (CG)
Colette Montagut (HA)
Christian Lepage (CG)



ATELIER DE FABRICATION DE TOULOUSE
155, AVENUE DE GRANDE-BRETAGNE
31052 TOULOUSE CÉDEX
TÉLÉPHONE : 61 31 31 31
TÉLEX : 531 464